Form No. 3422-237 Rev D

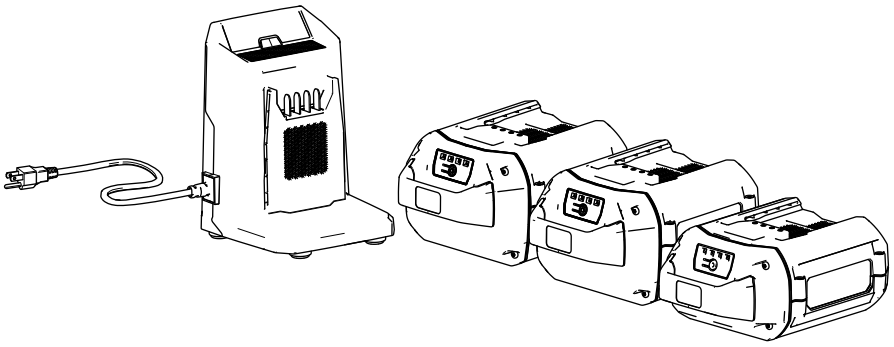
TORO®

Count on it.

Manuel de l'utilisateur

Batterie/chargeur Flex-Force Power System™ 60 V MAX

N° de modèle 88602—N° de série 319000001 et suivants
N° de modèle 88625—N° de série 319000001 et suivants
N° de modèle 88660—N° de série 319000001 et suivants
N° de modèle 88675—N° de série 319000001 et suivants



Enregistrez votre produit à www.Toro.com.
Traduction du texte d'origine (FR)

3422-237 D

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE
Proposition 65 - Avertissement

Le cordon d'alimentation de cette machine contient du plomb, une substance chimique considérée par l'état de Californie comme susceptible de provoquer des malformations congénitales et autres troubles de la reproduction. Lavez-vous les mains après avoir manipulé la batterie.

L'utilisation de ce produit peut entraîner une exposition à des substances chimiques considérées pas l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Introduction

Cet ensemble batterie/chargeur est destiné au grand public. Le chargeur de batterie modèle 88602 est conçu principalement pour charger les batteries ion-lithium modèles 88625, 88660 et 88675. Il n'est pas conçu pour charger d'autres batteries. L'utilisation de ces produits à d'autres fins que celles prévues peut être dangereuse pour vous-même et toute personne à proximité.

Les modèles de batterie 88625, 88660 et 88675 sont conçus principalement pour être utilisés avec la plupart des produits Flex Force Power System™.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Pour plus d'information, y compris des conseils de sécurité, des documents de formation, des renseignements concernant un accessoire, pour obtenir l'adresse d'un dépositaire ou pour enregistrer votre produit, rendez-vous sur le site www.Toro.com.

Sécurité

CONSIGNES DE SÉCURITÉ INSTRUCTIONS

1. CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS – ce manuel contient d'importantes consignes de sécurité et d'utilisation pour les batteries modèles 88625, 88660 et 88675, et le chargeur modèle 88602.
2. Avant d'utiliser le chargeur de batterie, lisez toutes les instructions et les mises en gardes qui apparaissent sur le chargeur de batterie, la batterie et le produit utilisant la batterie.
3. PRUDENCE – pour réduire les risques de blessures, chargez les batteries modèles 88625, 88660 et 88675 uniquement avec le chargeur modèle 88602. Les batteries d'autres marques risquent d'exploser et de causer des dommages corporels ou matériels.
4. ATTENTION – vous pouvez causer un incendie ou un choc électrique si vous branchez le chargeur de batterie à une prise qui n'est pas de 120 V. Ne branchez pas le chargeur de batterie à une prise autre que 120 V. Pour un autre style de connexion, vous pouvez, au besoin, utiliser un adaptateur configuré correctement pour la prise.
5. PRUDENCE – la batterie peut présenter un risque d'incendie ou de brûlure chimique en cas de mauvais traitement. Ne démontez pas la batterie. N'exposez pas la batterie à une température supérieure à 68 ºC (154 ºF) et ne l'incinérez pas. Remplacez la batterie uniquement par une batterie Toro d'origine; l'utilisation de toute autre batterie peut entraîner un incendie ou une explosion. Conservez les batteries hors de la portée des enfants et dans leur emballage d'origine jusqu'au dernier moment avant de les utiliser.
6. Ces appareils sont conformes à la section 15 de la réglementation FCC. Leur utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ces appareils ne doivent pas créer de parasites nuisibles, et (2) ces appareils doivent tolérer les parasites reçus y compris ceux qui pourraient perturber leur fonctionnement.

© 2019—The Toro® Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420

Contactez-nous sur www.Toro.com.
Imprimé en Chine
Tous droits réservés

I. Formation à l'utilisation

1. N'autorisez aucune personne présentant des aptitudes physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou encore manquant d'expérience ou de connaissances à utiliser le chargeur de batterie, à moins qu'elle soit supervisée et formée à l'utilisation sécuritaire de l'appareil et qu'elle comprenne les risques impliqués.
2. N'autorisez pas les enfants à jouer avec la batterie ou le chargeur de batterie; certaines législations imposent un âge minimum pour leur utilisation.

II. Préparation

1. Utilisez les appareils uniquement avec les batteries spécifiquement prévues. L'utilisation d'autres types de batterie peut créer un risque de blessure et/ou d'incendie.
2. N'utilisez pas la batterie ou le chargeur de batterie s'ils sont endommagés ou modifiés. Ils pourraient avoir un comportement imprévisible donnant lieu à un incendie, une explosion ou un risque de blessure.
3. Si le cordon d'alimentation relié au chargeur de batterie est endommagé, contactez un dépositaire-réparateur agréé pour le faire remplacer.

III. Utilisation

1. N'utilisez pas de batteries non rechargeables.
2. Ne chargez la batterie qu'avec le chargeur spécifié par Toro. Un chargeur convenant à un certain type de batterie peut créer un risque d'incendie s'il est utilisé avec une autre batterie.
3. Ne chargez la batterie que dans un endroit bien aéré.
4. N'exposez pas la batterie ou le chargeur de batterie au feu ou à des températures au-dessus de 100 ºC (212 ºF).
5. Suivez toutes les instructions de charge et ne chargez pas la batterie hors de la plage de température spécifiée dans les instructions. Vous risquez sinon d'endommager la batterie et d'accroître le risque d'incendie.
6. Dans des conditions d'utilisation abusive, du liquide peut jaillir hors de la batterie; évitez tout contact. En cas de contact accidentel avec le liquide, rincez à l'eau. En cas de contact du liquide avec les yeux, consultez un médecin. Le liquide éjecté de la batterie peut causer des irritations ou des brûlures.

IV. Entretien et remisage

1. N'autorisez pas les enfants à nettoyer ou faire l'entretien du chargeur de batterie sans supervision.
2. Lorsque la batterie ne sert pas, rangez-la à l'écart d'objets métalliques tels que trombones, pièces de monnaie, clés, clous et vis qui pourrait relier les bornes entre elles. Un court-circuit aux bornes de la batterie peut causer des brûlures ou un incendie.
3. Ne tentez pas de réparer la batterie ou le chargeur de batterie. Pour assurer l'entretien sécuritaire du produit, confiez l'entretien de la batterie ou du chargeur de batterie à un dépositaire-réparateur agréé qui utilise des pièces de rechange identiques.
4. Ne jetez pas la batterie au feu. L'élément pourrait exploser. Vérifiez si la réglementation locale impose des procédures de mise au rebut spéciales.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Autocollants de sécurité et d'instruction

Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



decal137-9454

137-9454

Modèle 88625

1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Programme de recyclage de batteries Call2Recycle®
3. Tenir à l'écart du feu ou des flammes.
4. Ne pas exposer à la pluie



decal137-9456

137-9456

Modèle 88675

1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Tenir à l'écart du feu ou des flammes.
3. Ne pas exposer à la pluie

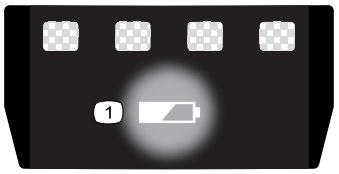


decal137-9455

137-9455

Modèle 88660

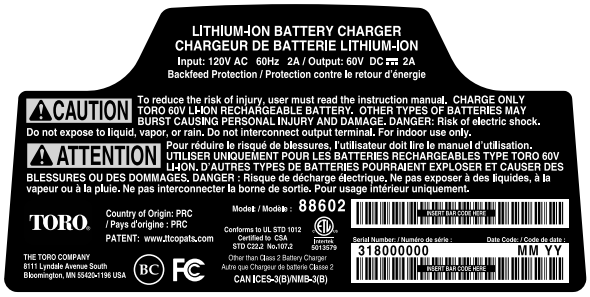
1. Lisez le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Tenir à l'écart du feu ou des flammes.
3. Ne pas exposer à la pluie



decal137-9461

137-9461

1. État de charge de la batterie



decal137-9462

137-9462



decal137-9463

137-9463

1. La batterie est en charge.
2. La batterie est complètement chargée.
3. La température de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée.
4. Anomalie de charge de la batterie

Mise en service

Montage du chargeur de batterie (option)

Si vous le souhaitez, fixez le chargeur de batterie solidement à un mur à l'aide des fentes de fixation murale situées au dos.

Montez-le à l'intérieur (par exemple dans un garage ou tout autre endroit à l'abri de l'humidité), à proximité d'une prise de courant et hors de la portée des enfants.

Pour vous aider à monter le chargeur, voir Figure 1.

Pour fixer le chargeur en place, insérez-le sur les fixations correctement positionnées (fixations non incluses).

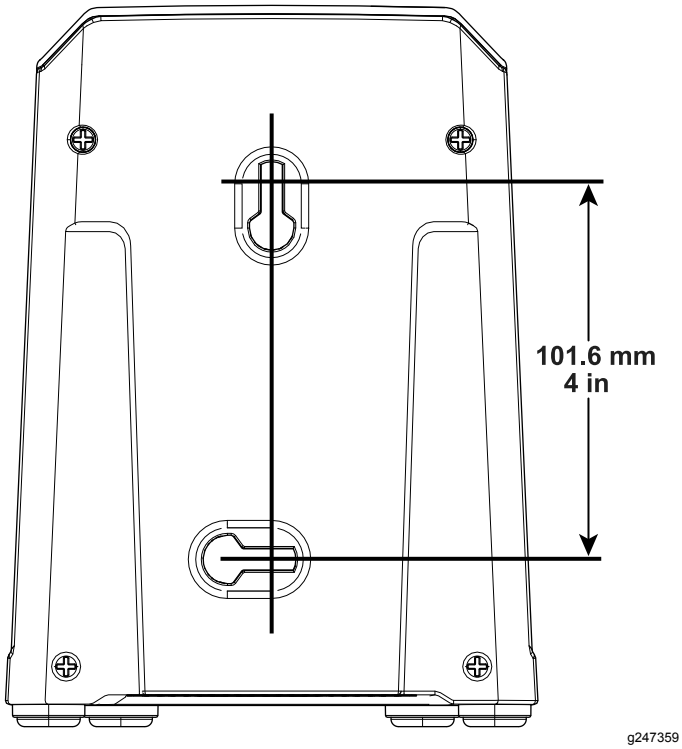


Figure 1

Vue d'ensemble du produit

Caractéristiques techniques

Chargeur de batterie

Modèle	**88602**
Type	Chargeur de batterie ion-lithium de 60 V MAX
Entrée	100 à 120 V c.a. 50/60 Hz 2 A max.
Sortie	60 V c.c. MAX 2 A

Batterie

Modèle	**88625**	**88660**	**88675**
Capacité de la batterie	2,5 Ah 135 Wh	6 Ah 324 Wh	7,5 Ah 405 Wh
Tension batterie nominale selon le fabricant = 60 V max., 54 V nominale. La tension réelle varie en fonction de la charge.			

Plages de température adéquates

Charger la batterie entre	5 ºC (41 ºF) et 40 ºC (104 ºF)*
Utiliser la batterie entre	-30 ºC (-22 ºF) et 49 ºC (120 ºF)
Stocker la batterie/le chargeur entre	5 ºC (41 ºF) et 40 ºC (104 ºF)*

*Le temps de charge sera plus long en dehors de cette plage de température.

Rangez l'outil, la batterie et le chargeur dans un lieu fermé, propre et sec.

Utilisation

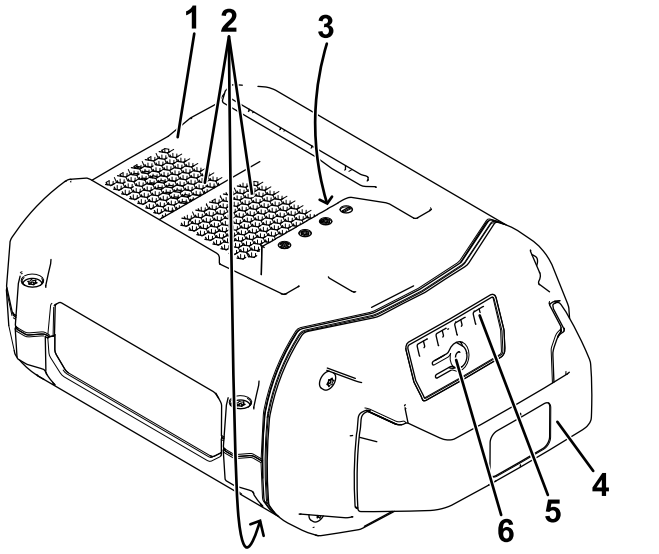
Charge de la batterie

Important: **La batterie n'est pas complètement chargée à l'achat. Avant d'utiliser l'outil pour la première fois, placez la batterie dans le chargeur et chargez-la jusqu'à ce que les diodes indiquent que la batterie est complètement chargée. Lisez toutes les consignes de sécurité.**

Important: **Chargez la batterie uniquement à des températures comprises dans la plage adéquate; voir Caractéristiques techniques (page 6).**

Remarque: À tout moment, appuyez sur le bouton indicateur de charge de la batterie pour afficher la charge actuelle (diodes).

1. Assurez-vous que les évents sur la batterie sont exempts de poussière et de débris.
2. Alignez le creux de la batterie (Figure 2) sur la languette du chargeur.

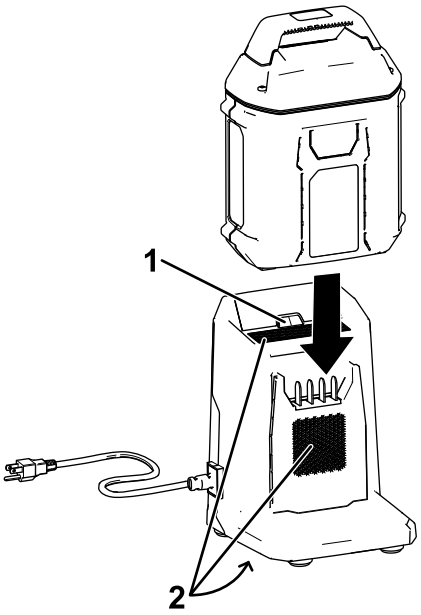


g282651

Figure 2

1. Creux de la batterie
2. Évents de la batterie
3. Bornes de la batterie
4. Poignée
5. Diodes (charge actuelle)
6. Bouton indicateur de charge

3. Assurez-vous que les évents sur le chargeur de batterie sont exempts de poussière et de débris.
4. Glissez la batterie dans le chargeur jusqu'à ce qu'elle soit complètement enclenchée (Figure 3).



g268087

Figure 3

1. Diode
2. Évents du chargeur

5. Pour retirer la batterie du chargeur, faites-la glisser vers l'arrière.
6. Reportez-vous au tableau ci-dessous pour interpréter l'indication de la diode sur le chargeur de batterie.

Diode	Indication
Éteinte	Pas de batterie présente
Clignotement vert	La batterie est en charge
Verte	La batterie est chargée
Rouge	La température du chargeur et/ou de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage appropriée.
Clignotement rouge	Anomalie de charge de la batterie*

*Voir Dépistage des défauts (page 9) pour plus d'information.

Entretien

Aucun entretien et aucune révision ne sont nécessaire dans des conditions normales de fonctionnement.

Pour nettoyer la surface de l'équipement, il suffit de l'essuyer avec un chiffon sec.

Ne démontez pas l'équipement; s'il est endommagé, adressez-vous à votre dépositaire-réparateur agréé.

Remisage

Important: **Remisez l'outil, la batterie et le chargeur uniquement à des températures comprises dans la plage adéquate; voir** **Caractéristiques techniques (page 6)****.**

Important: **Si vous remisez l'outil pendant un an ou plus, retirez la batterie et chargez-la jusqu'à ce que 2 ou 3 de ses diodes deviennent vertes. Ne remisez pas une batterie complètement chargée ou complètement déchargée. Avant de réutiliser l'outil, chargez la batterie jusqu'à ce que le voyant gauche devienne vert sur le chargeur, ou que les 4 diodes de la batterie deviennent vertes.**

- Débranchez le produit de l'alimentation (autrement dit, retirez la batterie) et recherchez tout dommage éventuel après utilisation.
- Débarrassez l'appareil de tout corps étranger.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, rangez l'outil, la batterie et le chargeur de batterie hors de la portée des enfants.
- N'approchez pas l'outil, la batterie et le chargeur des agents corrosifs, tels les produits chimiques de jardinage et les sels de dégivrage.
- Pour réduire les risques de blessures graves, ne rangez pas la batterie à l'extérieur ou dans un véhicule.
- Rangez l'outil, la batterie et le chargeur dans un lieu fermé, propre et sec.

Préparation de la batterie pour le recyclage

Important: **Après avoir retiré la batterie, recouvrez les bornes de ruban adhésif épais. N'essayez pas de détruire ou de démonter la batterie ni de déposer aucun de ses composants.**

Contactez votre municipalité ou votre dépositaire Toro agréé pour vous renseigner sur le recyclage responsable de la batterie.

Dépistage des défauts

Effectuez uniquement les opérations décrites dans cette notice. Tout autre contrôle, entretien ou réparation doit être réalisé par un centre d'entretien agréé ou un spécialiste qualifié si vous n'arrivez pas à résoudre le problème vous-même.

Problème	Cause possible	Mesure corrective
La batterie se décharge rapidement.	1. La température de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée.	1. Placez la batterie dans un endroit sec, à une température comprise entre 5 ºC (41 ºF) et 40 ºC (104 ºF).
Le chargeur de batterie est défectueux.	1. La température du chargeur de batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée. 2. La prise sur laquelle le chargeur est branché n'est pas sous tension.	1. Débranchez le chargeur de batterie et placez-le dans un endroit sec où la température est comprise entre 5 ºC (41 ºF) et 40 ºC (104 ºF). 2. Demandez à un électricien qualifié de réparer la prise.
La diode du chargeur de batterie est rouge.	1. La température du chargeur de batterie et/ou de la batterie est supérieure ou inférieure à la plage de température appropriée.	1. Débranchez le chargeur de batterie et placez-le, ainsi que la batterie, dans un endroit sec où la température est comprise entre 5 ºC (41 ºF) et 40 ºC (104 ºF).
La diode sur le chargeur de batterie clignote en rouge.	1. Une erreur de communication s'est produite entre la batterie et le chargeur. 2. La batterie est faible.	1. Retirez la batterie du chargeur de batterie, débranchez le chargeur du secteur et patientez 10 secondes. Rebranchez le chargeur de batterie sur le secteur et insérez la batterie dans le chargeur. Si la diode clignote encore en rouge sur le chargeur de batterie, répétez cette procédure. Si la diode du chargeur de batterie clignote en rouge après 2 tentatives, débarrassez-vous correctement de la batterie dans un centre de recyclage de batteries. 2. Débarrassez-vous correctement de la batterie dans un centre de recyclage de batteries.
L'outil ne fonctionne pas ou fonctionne par intermittence.	1. Il y a de l'humidité sur les fils de la batterie. 2. La batterie n'est pas complètement installée dans l'outil.	1. Laissez sécher ou essuyez la batterie. 2. Retirez et remettez la batterie en place dans l'outil, en vérifiant qu'elle est complètement insérée et enclenchée.
Il est difficile de retirer la batterie de l'outil.	1. La batterie/l'outil sont neufs, ou les bornes de la batterie et/ou les bornes de l'outil sont corrodées.	1. Nettoyez les bornes de la batterie et de l'outil. Appliquez ensuite de la graisse diélectrique sur les bornes de la batterie; n'utilisez aucun autre type de lubrifiant au risque d'endommager les bornes.

Remarques:

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :

AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction – www.p65Warnings.ca.gov.

Qu’est-ce que la Proposition 65?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D’autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu’un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu’une société a soit (1) évalué l’exposition et conclu qu’elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif »; soit (2) choisi d’émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d’une substance chimique de la liste, sans tenter d’en évaluer l’exposition.

Cette loi s’applique-t-elle de partout?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentations, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Comment les avertissements de Californie se comparent-ils aux limites fédérales?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d’avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu’il ne l’est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu’une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d’utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d’autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi cet avertissement apparaît-il sur les produits Toro?

Toro a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Toro fournit des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec les produits Toro puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », par mesure de précaution, Toro a décidé de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, la société Toro pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.



Count on it.